

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1117 du 6 novembre 1948

n° 1117

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1948

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1948

Date du numéro
30 novembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les noms suivent ont droit à l'indemnité pour charges de famille : 13577. D'oualeh Darar. 1er classe, 2e compagnie, pour compter du 7 juin 1948: 1580. Farah Mahammed, 1er classe, 17 comnagnie, pour compter du 1er septembre 1948

2087 Momin God. 2eclasse, 2e compagnie, pour compter de 1er octobre 1948.